

## Préservez la sécurité de votre lieu de culte

Protéger ce qui vous est cher et ce qui importe aux yeux de la communauté est une priorité. C'est pourquoi il est important de vous tenir à l'abri de sinistres potentiels, particulièrement ceux qu'il est possible de prévenir.

Tous les lieux de culte devraient être soumis à un programme de sécurité exhaustif visant à réduire les risques de dommages et de pertes résultant d'incendies, d'actes de vandalisme ou d'autres circonstances imprévues.

Ce programme devrait prévoir des tournées de contrôle périodiques du bâtiment et des évaluations systématiques de l'état des lieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Vous serez ainsi en mesure de déceler et de corriger toute détérioration ou défectuosité avant qu'elle ne devienne un problème coûteux susceptible d'empêcher l'utilisation du bâtiment. Par exemple :

- Réparer des bardeaux endommagés ou remplacer une ardoise sur le toit peut empêcher l'infiltration d'eau et des dégâts catastrophiques à l'intérieur du bâtiment;
- Poser des tapis d'hiver et tenir les planchers secs peut prévenir des chutes susceptibles d'avoir des conséquences à long terme;
- Réparer une ampoule qui clignote ou un disjoncteur qui ne cesse de se déclencher peut prévenir un incendie;
- Empêcher aux oiseaux, chauves-souris ou rats laveurs l'accès à votre clocher peut prévenir des dégâts et l'exposition possible à des maladies;
- Revoir fréquemment votre procédure de sécurité peut empêcher des entrées par effraction.

### **Votre liste de vérification des mesures de sécurité**

La liste ci-jointe vous guidera durant vos inspections.

*Remarque* : il est possible que cette liste ne tienne pas compte de toutes les composantes de votre (vos) bâtiment(s). Veuillez donc à adapter son contenu à vos besoins avant l'inspection. Rappelez-vous qu'en réglant au plus vite les petits problèmes, vous les empêcherez de dégénérer en véritable casse-tête!



# Liste de vérification des mesures de sécurité

Liste de vérification des mesures de sécurité pour : \_\_\_\_\_

Niveau de dangerosité : **E** : Élevé – À réparer ou remplacer immédiatement **M** : Moyen – À surveiller ou à corriger **N** : Nul **S.o.** : Sans objet

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>ENTRÉE PRINCIPALE</b>					
Éclairage suffisant					
Marches et accès dégagés, mains courantes en bon état					
Panneaux de sortie illuminés					
Portes principales et intérieures pivotant librement et se verrouillant facilement					
Tapis d'hiver posés					
Plancher sec					
<b>ESCALIERS</b>					
Éclairage suffisant					
Marches et accès dégagés, mains courantes et rampes en bon état					
Panneaux de sortie illuminés					
Portes des issues de secours s'ouvrant et se fermant sans problème; loquets fonctionnant librement					
Portes coupe-feu tenues en position fermée et pivotant librement					
Marches inégales signalées par de la peinture jaune					
Éclairage de sécurité et de secours soumis aux essais d'usage et en état de marche					
Absence d'articles stockés sur ou sous les paliers					
Absence de matériaux inflammables sur les murs					

# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>TOILETTES</b>					
Éclairage suffisant					
Boîtiers d'interrupteurs et de prises électriques en bon état; appareils électriques en bon état					
Planchers en bon état – propres et secs					
Absence de traces visibles de fuite ou de dégât d'eau					
Absence de traces de moisissure visibles ou olfactives					
Cabines en bon état (portes sans jeu et sans rouille)					
Programme de nettoyage systématique appliqué; registre d'entretien affiché					
Absence de traces d'infestation (insectes, rongeurs, animaux)					
Disjoncteurs de fuite de terre installés sur les prises situées à un (1) mètre ou moins des lavabos					
<b>ENTRÉES, COULOIRS, PIÈCES</b>					
Éclairage suffisant					
Cordons et gaines électriques, boîtiers d'interrupteurs et de prises, appareils et conduites, tous en bon état					
Planchers en bon état – propres et secs (absence de risques de glissade ou de trébuchement, de fuites d'eau, de clous protubérants, de revêtement mal fixé, de tapis roulés, etc.)					
Matériaux bien stockés (pas au sol; sur étagères, surtout au sous-sol)					
Itinéraires de sortie d'urgence clairement indiqués et balisés					
Absence de traces d'infestation (insectes, rongeurs, animaux)					
Absence de traces de matières dangereuses					
Avertisseurs d'incendie accessibles et procédure en cas d'urgence affichée					
Extincteur convenablement fixé, pressurisé et entretenu					
Absence d'accumulation de matériaux inflammables sur le sol					

Niveau de dangerosité : **E** : Élevé – À réparer ou remplacer immédiatement **M** : Moyen – À surveiller ou à corriger **N** : Nul **S.o.** : Sans objet

# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>ENTRÉES, COULOIRS, PIÈCES (suite)</b>					
Panneaux de sortie illuminés					
Panneaux de mise en garde en place lors du nettoyage des planchers					
Éclairage de sécurité et de secours soumis aux essais d'usage et en état de marche					
<b>CUISINE</b>					
Éclairage suffisant					
Câblage, prises et raccordements électriques propres et secs					
Plancher propre et sec					
Récupérateurs de graisse en bon état (le cas échéant)					
Rapport d'évaluation de la salubrité des aliments affiché (le cas échéant)					
Trousse de premiers soins complète (articles non périmés)					
Extincteur convenablement fixé et pressurisé					
Dispositif de protection incendie de la friteuse en état de marche et dûment inspecté (le cas échéant)					
Système d'extincteur de hotte en état de marche et inspecté (le cas échéant)					
Couteaux et autres objets tranchants rangés hors de vue					
Absence d'accumulation de graisse sur le four, sur la cuisinière ou dans les conduits de ventilation; conduits nettoyés à la vapeur					
Filtres de hotte propres					
Absence de traces d'infestation (insectes, rongeurs, animaux)					
Panneaux de sortie illuminés					
Itinéraires de sortie d'urgence clairement indiqués et dégagés					
Absence d'accumulation de matières combustibles ou inflammables					
Matières dangereuses convenablement stockées					
Disjoncteurs de fuite de terre installés sur les prises situées à un (1) mètre ou moins des lavabos et des zones humides					

Niveau de dangerosité : **E** : Élevé – À réparer ou remplacer immédiatement **M** : Moyen – À surveiller ou à corriger **N** : Nul **S.o.** : Sans objet

# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>BUREAUX</b>					
Éclairage suffisant					
Cordons électriques, boîtiers d'interrupteurs et de prises, appareils électriques, ordinateurs et photocopieurs en bon état					
Planchers en bon état (absence de risques de glissade ou de trébuchement, de fuites d'eau, de clous protubérants, de revêtement mal fixé, de tapis roulés, etc.)					
Matériaux convenablement stockés (pas au sol; sur étagères)					
Itinéraires de sortie d'urgence clairement indiqués et dégagés					
Absence de traces d'infestation (insectes, rongeurs, animaux)					
Absence de matières dangereuses					
Routeurs sans fil sécurisés et protégés par un coupe-feu					
Copies de sécurité des données effectuées régulièrement et stockées hors site ou dans le nuage					
Registre de contrôle des clés en place et à jour					
Meubles de bureau ergonomiques et en bon état					
Qualité de l'air bonne et système(s) de chauffage et de ventilation conforme(s) aux normes					
Petite caisse et objets de valeur sous clé et hors de vue					
<b>SANCTUAIRE, NEF, AIRES COMMUNES</b>					
Éclairage suffisant					
Bancs et chaises en bon état					
Câblage électrique, boîtiers d'interrupteurs et de prises électriques, instruments de musique en bon état					
Planchers et tapis secs et en bon état (absence de risques de trébuchement)					
Planchers inspectés régulièrement par mauvais temps					

Niveau de dangerosité : **E** : Élevé – À réparer ou remplacer immédiatement **M** : Moyen – À surveiller ou à corriger **N** : Nul **S.o.** : Sans objet

# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>SANCTUAIRE, NEF, AIRES COMMUNES (suite)</b>					
Matériaux convenablement stockés (pas au sol; sur étagères)					
Itinéraires de sortie et issues de secours clairement indiqués					
Portes des issues de secours s'ouvrant et se fermant librement					
Supports (chaînes, câbles) et cordons des lustres et chandeliers en bon état					
Chandeliers et briquets entreposés en lieu sûr, hors de la vue					
Escaliers et mains courantes en bon état					
Panneaux de sortie illuminés					
Absence de traces d'infestation (insectes, rongeurs, animaux)					
Balustrade de balcon d'une hauteur minimale de 1,1 mètre					
Détecteur(s) de fumée et système de gicleurs en état de marche					
Extincteur à portée de main, près de l'autel					
Absence de rallonges électriques utilisées					
Rangement et porte principale de la sacristie fermés à clé					
<b>LOCAUX TECHNIQUES, CHAUFFERIE, CHAUDIÈRE, ASCENSEUR, SYSTÈME DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION</b>					
Éclairage suffisant					
Cordons et gaines électriques, boîtiers d'interrupteurs et de prises, appareils et conduites, tous en bon état					
Planchers en bon état (absence de risques de glissade ou de trébuchement, de fuites d'eau, de clous protubérants, de revêtement mal fixé, de tapis roulés, etc.)					
Absence de fuites ou de déversements					
Extincteur convenablement fixé et pressurisé					
Absence de matériaux inflammables dans la pièce					
Dégagement minimal d'un (1) mètre autour des équipements; zone également exempte de risques de trébuchement					

Niveau de dangerosité : **E** : Élevé – À réparer ou remplacer immédiatement **M** : Moyen – À surveiller ou à corriger **N** : Nul **S.o.** : Sans objet

# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>LOCAUX TECHNIQUES, CHAUFFERIE, CHAUDIÈRE, ASCENSEUR, SYSTÈME DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION (suite)</b>					
Absence d'isolant à base d'amiante exposé					
En présence d'isolant à base d'amiante : tuyauterie signalée comme contenant de l'amiante					
Licences et certificats d'inspection des équipements à jour et affichés					
Inspection et entretien réguliers du système de chauffage, ventilation et climatisation					
Tour de refroidissement entretenue périodiquement (désinfection)					
Dégagement minimal d'un (1) mètre autour des panneaux électriques					
Détecteurs de monoxyde de carbone installés et en état de marche					
Absence de toute forme de stockage dans le local technique de l'ascenseur					
Détecteurs de propane installés et en état de marche (le cas échéant)					
Bombonnes de gaz rangées dans un endroit sûr (le cas échéant)					
Pompes d'assèchement en état de marche, couplées à une alarme, avec système de secours					
Disjoncteurs de fuite de terre ou simples disjoncteurs installés sur les prises situées dans les zones humides					
<b>STATIONNEMENT</b>					
Éclairage de nuit du stationnement et des allées suffisant					
Surface plane (absence de nids de poule et de risques de trébuchement)					
Stationnement exempt de glace, de neige, de débris et d'accumulation d'eau; registre tenu à jour					
<b>TOITURE, CLOCHERS, DÔMES</b>					
Ossature extérieure, toit, conduits de ventilation, fenêtres, tous en en bon état					
Accès sécuritaire à l'escalier; harnais de sécurité en bon état					

Niveau de dangerosité : **E** : Élevé – À réparer ou remplacer immédiatement **M** : Moyen – À surveiller ou à corriger **N** : Nul **S.o.** : Sans objet



# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>TOITURE, CLOCHERS, DÔMES (suite)</b>					
Couverture en bon état					
Absence de traces d'infestation (oiseaux, animaux indésirables, rongeurs) – grillages et barrières en place					
Paratonnerres, système de mise à la terre et branchements examinés au moins une fois l'an					
Absence de traces de dégât d'eau; zone sèche, propre, ordonnée, sans grande quantité d'articles ou de matériaux stockés					
Câblages électrique et du système de sonorisation en bon état					
Cloches, marteaux, cordes et supports en bon état et inspectés					
<b>EXTÉRIEUR, TERRAIN</b>					
Allées dégagées et en bon état (absence de soulèvements et de risques de trébuchement)					
Éclairage de sécurité en état de marche					
Clôtures, murs et portails en bon état					
Absence de trous, de surfaces inégales (risques de trébuchement)					
Absence de glace, de glaçons ou de neige dans les allées et sur les avant-toits					
Absence d'accumulation de déchets, de rebuts, de feuilles ou de branches					
Arbres et arbustes taillés et à distance des bâtiments					
Tables et bancs extérieurs propres et en bon état					
Entreposage temporaire adéquat des déchets et des matières à recycler, à au moins trois (3) mètres du bâtiment					
Réservoirs, conteneurs de stockage extérieurs résistants au feu					
Remises, dépendances en bon état et sécurisées (le cas échéant)					
Machinerie et combustibles (tondeuses, souffleuses, essence, propane) entreposés de manière sécuritaire					

Niveau de dangerosité : **E** : Élevé – À réparer ou remplacer immédiatement **M** : Moyen – À surveiller ou à corriger **N** : Nul **S.o.** : Sans objet



# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>EXTÉRIEUR, TERRAIN (suite)</b>					
Personnel muni d'un équipement de protection adéquat contre les éléments (soleil, froid)					
Personnel formé à l'utilisation sécuritaire de la machinerie et aux interventions d'urgence					
Registre de déneigement, de salage et de sablage des allées, escaliers et entrées tenu à jour					
Zone d'entreposage temporaire des déchets sécuritaire et ordonnée					
Gouttières et tuyaux de descente dégagés; évacuation des eaux à au moins deux (2) mètres des bâtiments					
Fenêtres du sous-sol munies de barres de sécurité ou d'une pellicule plastique de sécurité 3M					
Vitreaux protégés par du verre trempé, des grillages ou des écrans de polycarbonate Lexan					
Pênes dormants et goupilles des portes principales fonctionnant librement					
Disjoncteurs de fuite de terre ou simples disjoncteurs installés sur toutes les prises électriques extérieures					
Couvercles étanches installés sur toutes les prises électriques extérieures					
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>					
<b>MATIÈRES DANGEREUSES</b>					
Contenants convenablement étiquetés					
Liste de l'inventaire complet des matières dangereuses (SIMDUT)					
Entreposage et élimination adéquats					
Fiches signalétiques à jour et accessibles pour toutes les matières dangereuses présentes					
Équipement de protection individuelle présent et mode d'emploi clair					
Matières inflammables et combustibles entreposées dans des contenants scellés, dans une armoire homologuée ULC					

Niveau de dangerosité : **E** : Élevé – À réparer ou remplacer immédiatement **M** : Moyen – À surveiller ou à corriger **N** : Nul **S.o.** : Sans objet

# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>SÉCURITÉ-INCENDIE</b>					
Emplacements des extincteurs répertoriés et signalés dans le plan d'évacuation en cas d'incendie					
Extincteurs bien fixés et pressurisés (voyant vert), inspectés chaque mois					
Types d'extincteurs adaptés aux risques présents et à la nature des lieux					
Extincteurs, dévidoirs, colonnes montantes, connexions inspectés et entretenus par un entrepreneur agréé, au moins une fois l'an					
Fenêtres du sous-sol et du rez-de-chaussée munies de barres de sécurité ou d'une pellicule plastique de sécurité 3M					
Employés et bénévoles formés à l'utilisation des extincteurs					
Détecteurs de monoxyde de carbone et de gaz situés à proximité de la chaudière, du chauffe-eau et de la cuisine et tous en état de marche. Nota : à remplacer tous les cinq (5) ans					
Panneau d'alarme-incendie et détecteurs entretenus annuellement; voyant vert du panneau allumé					
Système de sécurité s'armant et se désarmant correctement et faisant l'objet d'un entretien annuel – fonctionnement des détecteurs de mouvements, des contacts de porte, de l'alarme sonore et de la télésurveillance confirmé					
Système de vidéosurveillance en état de marche; enregistrements conservés (le cas échéant)					
Système de gicleurs en état de marche, inspecté et entretenu annuellement					
Protocole de fermeture d'urgence du bâtiment en place et respecté					
Plan d'évacuation en cas d'incendie placé dans une boîte métallique sécurisée à l'entrée principale					

# Liste de vérification des mesures de sécurité

	Inspection faite	Niveau de dangerosité	Mesure(s) prise(s)	Date de l'inspection	Date des modifications
<b>PREMIERS SOINS</b>					
Trousses de premiers soins adéquates et complètes sur les lieux					
Trousses inspectées et réapprovisionnées annuellement					
Liste de contacts d'urgence à jour et affichée					
Défibrillateur automatique sur les lieux					
Procédure de signalement des accidents en place et respectée; formulaires disponibles et utilisés					
Personnel formé en continu aux interventions d'urgence, à l'utilisation du défibrillateur et aux premiers soins					
<b>SÉCURITÉ GÉNÉRALE</b>					
Babillard de santé et sécurité à jour					
Exemplaire de la Loi sur la santé et la sécurité au travail affiché					
Procédure de sécurité en place lorsque le personnel est seul dans le bâtiment					

Date de l'inspection : \_\_\_\_\_

Nom (en lettres d'imprimerie) de l'inspecteur : \_\_\_\_\_

Signature de l'inspecteur : \_\_\_\_\_